

## **Etude Bosch : les systèmes d'assistance au conducteur poursuivent leur forte progression** Les systèmes d'assistance au stationnement et de freinage d'urgence figurent parmi les équipements les plus prisés

Avril 2018

BBM 18.24 HFL/IL

- ▶ La France intègre cette étude sur les véhicules neufs sur les systèmes d'assistance au conducteur pour la première fois, comme l'Italie et la Russie
- ▶ La France affiche le plus fort taux d'équipement de série, en Europe, d'assistance au stationnement, avec 63%
- ▶ Plus d'un quart des véhicules immatriculés en 2016, en France, possède un système de freinage d'urgence
- ▶ Pour 2019, Bosch table sur deux milliards d'euros de chiffre d'affaires avec les systèmes d'assistance au conducteur.

Stuttgart, Allemagne – Les acquéreurs de voitures neuves en Allemagne et dans les autres pays européens accordent toujours plus d'importance à la présence à leur bord d'assistants électroniques. « La tendance est très nette : la présence de systèmes d'assistance au conducteur embarqués sera bientôt aussi évidente que celle de l'autoradio ou de l'ESP », explique Dirk Hoheisel, membre du Directoire de Bosch, faisant ainsi référence au résultat d'une étude menée par Bosch sur la base des statistiques sur les nouvelles immatriculations pour l'année 2016. Selon cette étude, les systèmes d'assistance au stationnement et de maintien de voie et les systèmes de freinage d'urgence sont de plus en plus prisés des automobilistes. En 2016, 62 % des véhicules particuliers immatriculés en Allemagne étaient équipés d'un système d'assistance au stationnement, des signaux sonores aux assistants de stationnement automatiques. Au deuxième rang des systèmes les plus plébiscités figurent les systèmes de freinage d'urgence automatiques qui alertent le conducteur ou, en cas d'urgence, freinent le véhicule jusqu'à son arrêt complet. Plus d'une voiture neuve sur trois (38 %) nouvellement immatriculée en 2016 peut ainsi aider le conducteur à éviter les accidents. Et plus d'un quart de ces véhicules sont même équipées de série de ce système de freinage d'urgence. Juste derrière, en troisième place, figure le détecteur de fatigue, présent à bord de 37 % des véhicules particuliers nouvellement immatriculés en 2016. Mais ce sont les systèmes de maintien de

voie qui signent la plus forte hausse, équipant en 2016 deux fois plus de voitures neuves qu'en 2015. La progression du régulateur de vitesse adaptatif ACC est également intéressante : présente dans à peine 4 % des voitures nouvellement immatriculées en Allemagne en 2013, cette fonction équipe désormais près d'une voiture neuve sur cinq (19 %).

### **Progression du taux d'équipement standard en systèmes d'assistance au conducteur**

Les systèmes d'assistance au stationnement, de freinage d'urgence et de maintien de voie sont également les systèmes d'assistance au conducteur les plus prisés en Grande-Bretagne, aux Pays Bas, en Belgique et en France, dans cet ordre précis. Les systèmes d'assistance au stationnement sont même encore plus largement répandus en France qu'en Allemagne, avec 67 % des véhicules particuliers nouvellement immatriculés en 2016 qui assistent le conducteur lors des manœuvres de stationnement. Dans la grande majorité des cas, ces systèmes d'assistance au stationnement équipent les véhicules de série. Avec 63 %, la France affiche le plus fort taux d'équipement de série, contre 42 % en Allemagne. Pour le système de freinage d'urgence automatique, ce sont les Pays Bas et la Belgique qui détiennent le record européen, avec un taux d'équipement de 39 % chacun alors que ce taux atteint 27% en France. Par rapport aux autres pays européens inclus dans l'étude, l'Italie, la Russie et la France ont été intégrées pour la première fois dans l'étude Bosch. Ces trois pays montre un certain retard en matière de systèmes d'assistance au conducteur. Néanmoins, les véhicules particuliers neufs étaient d'ores et déjà 18 % en Italie et 24% en France à arborer un système de maintien de voie en 2016. Et la Russie a initié le mouvement avec un taux d'équipement de 6 %, tout comme pour les systèmes de freinage d'urgence automatiques qui sont également présents à bord de 6 % des véhicules particuliers russes nouvellement immatriculés.

### **Bosch progresse plus vite que le marché avec ses systèmes d'assistance au conducteur**

Les systèmes d'assistance au conducteur apportent un soutien aux automobilistes dans des situations de circulation complexes ou critiques et constituent une étape importante vers une mobilité sans accidents et sans stress. Jusqu'à 72 % des collisions arrière occasionnant des blessures pourraient par exemple être évitées en Allemagne si tous les véhicules étaient dotés d'un système de freinage d'urgence. Les taux d'équipement en systèmes d'assistance au conducteur sont en constante augmentation. En tant que principal fournisseur de ces systèmes, Bosch profite également de cette progression sur un plan commercial. « Le marché connaît actuellement une croissance de l'ordre de 20 %, et celle de Bosch est encore supérieure », a

déclaré Gerhard Steiger, Président de la division Bosch Chassis Systems Control. En 2019, l'entreprise de technologies et de services franchira la barre des deux milliards d'euros de chiffre d'affaires réalisés avec les systèmes d'assistance au conducteur, le cap du milliard d'euros ayant été atteint dès 2016. Les développements techniques se poursuivent actuellement vers l'automatisation de la conduite. L'étude Bosch montre que l'assistant d'embouteillage constitue la première fonction partiellement automatisée disponible sur le marché. Dans un embouteillage, la voiture suit automatiquement le véhicule qui la précède, prenant en charge elle-même le démarrage et l'accélération, ainsi que le freinage et les manœuvres de braquage au sein de sa voie de circulation. En Allemagne, près de la moitié des voitures neuves équipées d'un régulateur de vitesse adaptatif ACC comportent également la fonction d'assistant d'embouteillage, soit 9 % de toutes les nouvelles immatriculations de véhicules particuliers.

### **L'étude Bosch a été réalisée sur la base des statistiques 2016 des nouvelles immatriculations de véhicules particuliers**

En 2016, l'Allemagne a enregistré 3,4 millions de nouvelles immatriculations de véhicules particuliers. Sur la base des statistiques d'immatriculation des véhicules neufs de l'Office fédéral allemand des véhicules à moteur (KBA) pour l'année 2016 et des données fournies par l'entreprise IHS Markit spécialisée dans les analyses de marché (données au 22/03/2017), Bosch a analysé les segments de véhicules particuliers afin de déterminer quels systèmes d'assistance au conducteur sont proposés, et sous quelle forme – en équipement de série ou en option. Bosch étudie l'évolution des taux d'équipement en systèmes d'assistance au conducteur depuis 2013.

*Le Groupe Bosch est un important fournisseur mondial de technologies et de services. Avec un effectif d'environ 400 500 collaborateurs dans le monde (au 31/12/2017), le Groupe Bosch a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 78 milliards d'euro selon les données provisoires. Ses activités sont réparties en quatre domaines : Solutions pour la mobilité, Techniques industrielles, Biens de consommation et Techniques pour les énergies et les bâtiments. En tant que société leader de l'Internet des objets (IoT), Bosch propose des solutions innovantes pour les maisons intelligentes, les villes intelligentes, la mobilité connectée et l'industrie connectée. Le Groupe utilise son expertise en matière de technologie des capteurs, de logiciels et de services, ainsi que de son propre Cloud IoT pour offrir à ses clients des solutions inter-domaines et connectées à partir d'une source unique. L'objectif stratégique du Groupe Bosch s'articule autour des solutions pour la vie interconnectée. Avec ses produits et services à la fois innovants et enthousiasmants, le Groupe Bosch entend améliorer la qualité de la vie en proposant dans le monde entier des « Technologies pour la vie ».*

*Le Groupe Bosch comprend la société Robert Bosch GmbH ainsi qu'environ 450 filiales et sociétés régionales réparties dans près de 60 pays. En incluant les partenaires commerciaux, le Groupe Bosch est alors présent dans la quasi-totalité des pays du globe. Ce réseau international de développement, de fabrication et de distribution constitue l'élément clé de la poursuite de la croissance du Groupe. Bosch emploie 62 500 collaborateurs en recherche et développement répartis dans 125 sites.*

*L'entreprise a été créée par Robert Bosch (1861-1942) en 1886 à Stuttgart sous la dénomination « Werkstätte für Feinmechanik und Elektrotechnik » (Ateliers de mécanique de précision et d'électrotechnique). La structure particulière de la propriété de la société Robert Bosch GmbH garantit la liberté d'entreprise du Groupe Bosch. Grâce à cette structure, la société est en mesure de planifier à long terme et de réaliser d'importants investissements initiaux pour garantir son avenir. Les parts de capital de Robert Bosch GmbH sont détenues à 92 % par la fondation d'utilité publique Robert Bosch Stiftung GmbH. Les droits de vote liés à ce capital social sont confiés majoritairement à la société en commandite Robert Bosch Industrietreuhand KG, qui exerce la fonction d'associé actif. Les autres parts sont détenues par la famille Bosch et par la société Robert Bosch GmbH.*

*Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les sites <http://www.bosch.fr>  
[www.bosch-presse.de](http://www.bosch-presse.de) - [www.twitter.com/boschfrance](https://www.twitter.com/boschfrance).*